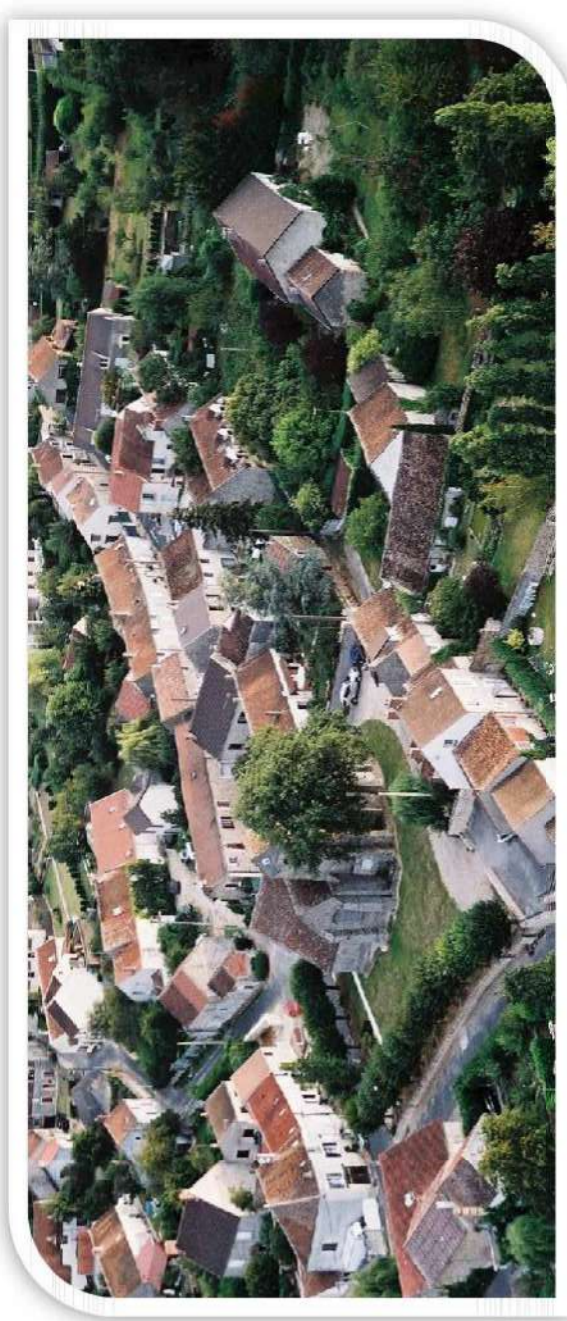


PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Courtoimer

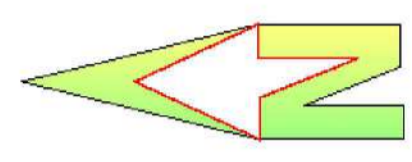


Dossier d'approbation

Vu pour être annexé à la délibération

Le :

Le Maire :



- Limite communale
- Zone Ua
- Zone Ub
- Zone Up
- Zone Ux
- Zone A
- Zone Azh
- Zone N
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme
- Bâtiment désigné au titre de l'article L151-11, 2° du Code de l'urbanisme
- Secteur identifié au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41, du Code de l'urbanisme
- Zone humide
- Périmètre de l'orientation d'aménagement et de programmation
- Zone de protection des lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares
- Zone inondable
- Elément identifié au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Elément identifié au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme

